



Ville de Mougins

Conseil Municipal

Séance du jeudi 3 mars 2022

Compte-rendu

Le trois mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle Courteline, sous la présidence de Monsieur Christophe ULIVIERI, 1er Adjoint, le Maire étant absent,

**Convocation – Affichage :**

Date de la Convocation : 25 février 2022

Date d'affichage convocation : 25 février 2022

Affichage du conseil après la séance : 8 mars 2022

**Nombre de membres :**

En exercice : 33

---

**Membres présents :**

ULIVIERI Christophe  
FRISON-ROCHE Fleur  
LAURENT Denise  
LOPINTO Guy  
TOURETTE Christophe  
BARNATHAN Hélène  
BEAUGEOIS Pierre  
HICKMORE Brian  
BARDEY Philippe  
RANC Jean-Michel  
LERDA Jean-Claude  
LANTERI Jean-Louis  
BURE Jean-Pierre  
FARCIS Hedwige  
POUVILLON-TOURNAYRE Christine  
SIMON Catherine  
GAUME-CORNU Axelle  
DELORY Corinne  
BONAMOUR-CHARRAT Cécile  
ESPINASSE Frédéric  
HEBANT Jérôme  
BARBARO Julie  
DOLLA Lisa  
CASOLI Didier  
DUHALDE-GUIGNARD Françoise  
CARDON Didier  
DI SINNO Carline  
BREGAUT Jean-Jacques.

---

**Membres absents :**

GALY Richard (donne procuration à Christophe ULIVIERI de la délibération n°1 à la délibération n°7 absent de la délibération n°8 à la

délibération n°11 donne procuration à Christophe ULIVIERI de la délibération n°12 à la délibération n°19).

BIANCHI Michel donne procuration à VALIERGUE Michel donne procuration à BARNATHAN Hélène  
LAURENT Denise HUGUENY Emmanuelle donne procuration à POUVILLON-TOURNAYRE  
IMBERT Maryse donne procuration à Christine  
LANTERI Jean-Louis

Mme DOLLA est nommée secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : **Del-2022-001 - MOTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DE L'UKRAINE**

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

Objet : **Del-2022-002 - Approbation du procès-verbal de la séance du 02 décembre 2021**

Rapporteur : Madame Lisa DOLLA

Service : Direction Générale des Services

*Le procès-verbal du Conseil municipal du 2 décembre 2021 a fait l'objet de modifications en séance.*

*Pour la délibération **DEL 2021-090**, il est inscrit « le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 32 voix pour et 1 abstention (BREGEAUT Jean-Jacques). ».*  
***Il convient d'écrire**, « le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 31 voix pour et 1 abstention (BREGEAUT Jean-Jacques).».*

*Pour la délibération **DEL 2021-100**, il est inscrit «le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour, 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline) et 1 abstention (BREGEAUT Jean-Jacques).»*

***Il convient d'écrire** « le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 24 voix pour, 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline) et 3 abstentions (BREGEAUT Jean-Jacques, FARCIS Hedwige, GAUME-CORNU Axelle).»*

*Pour la délibération **DEL 2021-102**, il est inscrit « le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 29 voix pour, 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).»*

***Il convient d'écrire** « le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour, 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).»*

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 26 voix pour, 5 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline, BREGEAUT Jean-Jacques) et 2 abstention(s) (FARCIS Hedwige, GAUME-CORNU Axelle).

Objet : **Del-2022-003 - A) Liste des décisions municipales et autres contrats pris en application de l'article I. 2122-22 du code général des collectivités territoriales. Période du 30 juin 2021 au 1er février 2022**  
**B) Liste des marchés publics conclus entre le 23 novembre 2021 et le 1er février 2022.**

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal prend acte.

Objet : **Del-2022-004 - Budget Principal - Approbation du compte de gestion 2021**

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis LANTERI

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité(33 votants).

**Objet : Del-2022-005 - Budget Annexe des Transports - Approbation du compte de gestion 2021**

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis LANTERI

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

**Objet : Del-2022-006 - Budget Gestion pour la CACPL - Approbation du compte de gestion 2021**

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis LANTERI

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

**Objet : Del-2022-007 - Budget Office de Tourisme - Approbation du compte de gestion 2021**

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis LANTERI

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

**Objet : Del-2022-008 - Budget Principal - Approbation du compte administratif 2021**

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 27 voix pour, 1 voix contre (BREGEAUT Jean-Jacques) et 4 abstention(s) (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

**Objet : Del-2022-009 - Budget Annexe des Transports - Approbation du compte administratif 2021**

Rapporteur : Madame Fleur FRISON-ROCHE

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (32 votants).

**Objet : Del-2022-010 - Budget Gestion pour la CACPL - Approbation du compte administratif 2021**

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude LERDA

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (32 votants).

Objet : **Del-2022-011 - Budget Office de Tourisme - Approbation du compte administratif 2021**

Rapporteur : Monsieur Christophe TOURETTE

Service : Direction des Finances

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : **Del-2022-012 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022**

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

Objet : **Del-2022-013 - SICTIAM : Modifications statutaires et représentativité de la commune de Mougins au sein du comité syndical**

Rapporteur : Madame Catherine SIMON

Service : Direction Générale des Services

**Est proclamé élu à la majorité comme représentant titulaire : M LERDA et représentant suppléant : Mme SIMON**

Objet : **Del-2022-014 - Mise en place de la démarche de recherche de sponsoring/ parrainage - approbation d'un modèle de convention de sponsoring**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BURE

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

Objet : **Del-2022-015 - Mougins Ville Durable - Réalisation D'actions D'amélioration De La Performance Energétique – Participation Au Groupement « Ouest 06 » Au Titre De L'appel A Projets Sequoia 3 Lance Par La FNCCR**

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Pôle Développement durable / Travaux / Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

Objet : **Del-2022-016 - Mougins - Ville Jardin - Restauration Scolaire - Renouvellement de l'Adhésion De La Commune De Mougins Au « Club Des Territoires Un Plus Bio »**

Rapporteur : Madame Denise LAURENT

Service : Pôle Développement durable / Travaux / Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

Objet : **Del-2022-017 - MOUGINS VILLE DYNAMIQUE -DENOMINATION DU PARKING KIVENBON**

Rapporteur : Monsieur Pierre BEAUGEOIS

Service : Services Techniques

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

Objet : **Del-2022-018 - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques entre la commune d'Antibes, commune d'accueil et la commune de Mougins, commune de résidence - Année scolaire 2021-2022 - Approbation de la convention**

Rapporteur : Madame Julie BARBARO

Service : Affaires scolaires / CDE

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

Objet : **Del-2022-019 - Subvention exceptionnelle à Mathis Fernandes, jeune motard de 11 ans champion de France**

Rapporteur : Monsieur Brian HICKMORE

Service : Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré, adopte à l'unanimité (33 votants).

**Question orale de « Mougins Autrement »** concernant la problématique de la zone AUb des Breguières ainsi que la préservation environnementale, l'agriculture et l'économie grâce à la zone artisanale.

**Réponse du Président de séance :**

Concernant la zone AUb (zone du Ferrandou) et son devenir, elle fait l'objet d'une analyse par la CCI à la demande de la Ville et de la CACPL afin d'étudier la faisabilité d'une zone de mixité fonctionnelle. A ce jour, le diagnostic n'est pas encore finalisé.

La Ville est déjà intervenue pour l'entretien du Vallon avec la CACPL.

Concernant le terrain de M Comba, il n'est pas constructible. Or, pour sortir un terrain de la zone AUb, il faut une argumentation pertinente notamment en termes de lutte contre les nuisances sonores et de préservation de l'environnement.

L'objectif de la ville est d'aboutir à une requalification de la zone.

La Ville reste ouverte à toute discussion et propositions avec M Comba.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Premier Adjoint lève la séance à 21h30

Le Secrétaire de séance,

Madame Lisa DOLLA.